

*Si vous souhaitez formuler des remarques relatives à votre prise en charge ou nous faire part d'une difficulté constatée lors de votre séjour, nous vous invitons à vous adresser, dans un premier temps, aux cadres de santé de votre service d'hospitalisation.*

*Vous pouvez également envoyer un courrier à la Direction de l'établissement. Votre réclamation sera transmise à la Coordinatrice de la Commission.*

*Vous avez également la possibilité de vous adresser directement à la « Commission Des Usagers » (CDU).*

## Ses MEMBRES :

**Président de la Commission** : Dr. H. TASTE-GEORGE

**Coordinatrice de la CDU** : Mme B. BERRUE

**Médiateur Médecin** : Dr. X. GAUFROY - Suppléant : Dr. S. LOY

**Médiateur non médical** : Mme J. GARNAVAULT - Suppléant : Mme J. CORREIA

**Représentants des Usagers** :

Titulaires

- ❖ APF France Handicap : Mme M. BOBIET
- ❖ Association ENDOFRANCE : Mme M. BARRIER

Suppléants

- ❖ UFC Que Choisir Orléans : Mme A-S. BEAUDOIN
- ❖ UDAF 45 : Mme M-T. PINCELOUP

## Ses MISSIONS

- Veiller au respect des droits des usagers, en application de la loi du 4 mars 2002.
- Contribuer, par ses avis et propositions, à la politique d'établissement sur l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.

**CONTACT** : [oreliance@oreliance.com](mailto:oreliance@oreliance.com)

02.38.79.60.30